

moins par l'intermédiaire de ses amis, un siège plus en rapport avec ses aptitudes et ses connaissances professionnelles de médecin.

A l'Hôtel-de-Ville. — Le Conseil municipal s'est réuni au grand extra-ordinaire le vendredi 11 janvier, à neuf heures du soir, sous la présidence de M. Lecomte, adjoint.

On commente beaucoup l'absence de M. Dron, maire, qui, déjà, était absent dernièrement à la cérémonie de la remise des médailles aux sapeurs-pompiers.

Comme toujours, au début de chaque séance, c'est le célèbre H. Loridan, qui tient le crachoir pendant plus de trois quarts d'heure, pour la lecture du procès-verbal des deux dernières séances.

A peine s'il finit que les meilleurs orateurs du Conseil demandent la parole.

C'est d'abord l'excellent paroissien de la Croix-Rouge, Ch. Loridan, qui, en hommage de respect, s'excuse de ne pas être venu dans le procès-verbal mentionner son vœu tendant à désinfecter, ou à désinfecter, les abords de l'église Saint-Jacques.

Puis, maître Alphonse Quivron, l'âne par excellence, se met à braver, regrettant l'absence de son gardien M. Dron.

Il fait que M. Lecomte lui fasse comprendre que M. le maire est retenu à Paris pour des affaires intéressantes de la ville.

— Quivron qui ne comprend plus du tout, dit que M. Dron a voulu échapper à la discussion.

Le public paraît être de cet avis, car on l'entend murmurer bruyamment à tel point que M. Lecomte est obligé de menacer de faire évacuer la salle.

Derris, du Blanc-Sec, veut aussi protester au sujet d'une discussion survenue au conseil municipal pendant l'absence des conseillers de ce quartier.

Toutes ces observations sont mentionnées à nouveau, procès-verbal. Enfin... on aborde l'ordre du jour. Plusieurs questions sont adoptées, rejetées ou renvoyées aux commissions compétentes.

A signaler le rejet de la demande faite par la ville de Mouvaux pour obtenir la fourniture des eaux potables.

Trois demandes de subvention pour représentations théâtrales (nous aurons l'occasion d'y revenir). Le Conseil est autorisé à accepter la résiliation d'une partie de l'immeuble Pollet-Hassebroucq, sis au boulevard de la ville.

M. Quivron lance à ce sujet quelques bêtises qui n'ont aucun bon sens.

Scalbert, (dit le crami...) veut présenter une motion. Sur l'absence de M. Dron, qu'on ne peut en séance extraordinaire, déposer ni voter ni motion. Scalbert, homme de sa gaffe se sauve en disant qu'il représente sa motion et disparaît.

Enfin, le bon Paray dépose un rapport, en vue d'obtenir le renouvellement de l'uniforme et le remplacement de quelques instruments pour la musique municipale. Ajourné.

La séance est levée à onze heures.

Cette réunion vient de confirmer nos fois de plus la prophétie par l'avenir électoral de M. Dron, que nous avons relaté dans notre dernier numéro.

J. de COMMINES.

A la société de géographie. — Dimanche 13 Janvier, une conférence accompagnée de projections, sera donnée à la société de géographie par M. le docteur Carton, médecin-major, qui prendra pour sujet: Le Béthois, scènes de la vie de nomade.

Le tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort pour le recrutement de la classe 1900 sur lieu le samedi 8 Février 1901 pour les jeunes gens des trois cantons:

Tourcoing-Nord, le matin à huit heures et demie. Tourcoing-Est, le matin à dix heures. Tourcoing-Sud, le soir à deux heures et demie.

Nominations. — On nous annonce qu'un de nos concitoyens, M. H. Fournier, qui faisait fonctions de sous-chef de musique au 145e de ligne, vient d'être nommé chef de fanfare au 160e bataillon de chasseurs à pied.

La direction du service des eaux rappelle aux concessionnaires de branchement que c'est au consommateur qu'il appartient de protéger son compteur et ses autres appareils, contre la gelée. (Art. 13 du règlement.)

Nécrologie. — Nous apprenons que M. Sant, le dévoué membre du Comité-Directeur de l'U. S. et P. vient d'avoir la douleur de perdre une de ses filles.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos sentiments de condoléances.

Union Sociale et Patriotique. — Cercle d'études sociales de l'Avant-Garde. — Réunion du samedi 5 janvier à 8 heures et demie du soir. — Avant d'ouvrir la séance, M. le président présente aux membres de l'Avant-Garde ses souhaits de fraternelle amitié, de bonheur et de santé pour l'année qui vient de s'ouvrir. Il espère que comme par le passé les membres de l'Avant-Garde se feront un devoir et un honneur d'assister régulièrement aux réunions de chaque samedi. C'est par l'étude et le travail que seul l'homme peut s'élever et s'imposer dans la vie, car il est des heures où l'homme a besoin de toute son intelligence et de ses forces pour lutter dans les grandes luttes électorales. Ce n'est que par l'étude et le travail que les jeunes gens de l'Avant-Garde parviendront à combattre efficacement les idées subversives de nos adversaires.

Au nom de l'Avant-Garde, M. le président envoie aux membres du comité-directeur de l'Union Sociale et Patriotique ainsi qu'à ses membres adhérents, les vœux et les souhaits pour la réussite dans l'accomplissement de l'œuvre qu'ils poursuivent.

M. le président déclare ensuite la séance ouverte et prie le secrétaire de donner lecture de la séance précédente.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire lit un rapport sur l'Arbre de Noël, qui fut organisé par l'Avant-Garde, le 25 décembre 1900.

Chats camarades. — Vous êtes encore tous le souvenir du brillant succès qu'a obtenu l'Arbre de Noël organisé par notre Avant-Garde, le 25 décembre dernier.

C'est sur la proposition d'un de vos membres, M. Scampas, que cet Arbre de Noël fut voté à l'unanimité lors de la réunion du samedi 3 novembre dernier. Le but en était digne; il s'agissait de donner des secours aux familles françaises de Tourcoing, car vous le savez Messieurs, notre œuvre est une œuvre éminemment Française.

Cette proposition transmise au comité-directeur de l'Union Sociale et Patriotique, fut accueillie par celui-ci avec empressement, se mettant à notre disposition et nous permettant de poursuivre l'idée émise par notre ami Scampas.

On se mit donc immédiatement au travail; un concert fut organisé à ce sujet le 25 novembre, des dons en nature et en argent furent sollicités. Grâce au dévouement constant de notre cher président et de ses collaborateurs, grâce à la générosité du comité-directeur de l'Union Sociale et Patriotique et de personnes sollicitées, notre Arbre de Noël put avoir lieu.

Vous en connaissez tous les résultats, ils ont surpassés nos espérances, 321 familles qui s'étaient fait inscrire, furent convoqués dans la vaste salle de l'Union Sociale et Patriotique.

A dix heures précises, une vibrante *Marseillaise*, exécutée par notre jeune harmonie ouvre la fête.

M. Léon Monnier, le sympathique président de l'Union Sociale et Patriotique, prend ensuite la parole pour remercier les organisateurs de cette fête, il remercie les personnes généreuses qui, grâce à leur cocarde, ont permis au comité de l'Arbre de Noël de soulager dans leur misère, 321 familles et d'épargner à plus de neuf cents enfants les souffrances qu'entraîne toujours la saison d'hiver.

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique, veut mettre en pratique ses principes de justice-égalité, n'a pas demandé aux familles qui se sont fait inscrire, quelle était leur opinion politique, elle ne leur s pas demandé où ses enfants allaient à l'école.

Nous voulons, dit-il, la liberté de conscience pleine et entière du père de famille. Notre répartition de dons s'est faite avec impartialité, nous n'avons vu qu'une chose, le besoin plus ou moins grand de la famille nécessiteuse.

Nous n'avons pas comme notre administration municipale soi-disant républicaine, distribué avec l'argent de tous, des faveurs à ceux qui nous accablent les leurs. Les radicaux-socialistes qui siègent à l'Hôtel-de-Ville, vous disent: « Je laïque ou du pain. » Pour nous citoyens, notre devise est: « Justice-égalité ».

Après cette courte allocution, la distribution de vêtements et de coquilles s'est faite et, à midi, la fête était terminée.

M. le président, je me fais l'interprète de tous les membres de l'Avant-Garde pour vous exprimer nos remerciements pour tout le dévouement que vous avez apporté à cette œuvre dont le succès vous est dû; je prie en même temps nos amis Scampas, Lecercler et Bino, de recevoir nos félicitations et nos remerciements pour la collaboration si efficace qu'ils ont apportée à l'œuvre de l'Arbre de Noël.

Il termine en formant les vœux les plus sincères pour que l'Arbre de Noël de l'année 1901, ait aussi brillant et même plus, c'est possible, que celui de l'année 1900.

Cette lecture et les souhaits ayant pris une grande partie de la réunion, et plusieurs membres ayant manifesté le désir de fêter, comme c'est l'usage dans beaucoup de familles, la fête des rois, le sujet à l'ordre du jour est reporté à la réunion du 12 janvier. J. W.

L'ESPRIT DES AUTRES

On causait des zouaves; j'étais à côté d'un vieil officier, qui se mit, par contre, à raconter ses campagnes.

— Monsieur, me dit-il, nous sommes restés quinze jours, au siège de Mayence, sans rien manger, mais rien de rien!

— Quinze jours, c'est bien long!!!

— Monsieur, reprit-il, il est vrai que c'est long, nous étions dans un sùchu étouffant; pour tout vous dire, nous aurions fini par avoir des toiles d'araignées... je ne vous dirai pas où... il y a des dames qui nous écoutent...

La Casquette de l'ivrogne: — Un chiffonnier livre adresse à sa casquette, qui venait de rouler dans la boue, cette petite apostrophe:

— Si je te ramasse... je tombe! Si je tombe... tu ne me ramasseras pas!... Donc... je te laisse, et il s'éloigna en titubant, laissant sa casquette en cadeau à un camarade plus sobre.

AVIS

Le Courrier de Tourcoing publie gratuitement les avis de concours, de fêtes, de concerts, etc., des sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires, programmes, etc., chez M. Albert Deltour, 52, rue du Château, Tourcoing.

Insertion gratuite dans le Journal des avis mortuaires et d'obits commandés à l'imprimerie du journal.

NOUVELLES MILITAIRES

Fusils Volants. — A propos de la récente création des unités cyclistes, il n'est pas sans intérêt de rappeler les curieuses expériences qui furent faites aux Etats-Unis, où le général Miles ne demandait rien moins que l'institution de régiments complets de vélocipédistes.

C'est d'après son plan que le lieutenant Moss, du 25e régiment d'infanterie fédérale, exécuta cette fâcheuse course à travers les montagnes Rocheuses, entre le fort Harrison, dans l'Etat Montana, et le parc national de Yellowstone. Le trajet était d'environ 2.300 kilomètres, sur des routes très mauvaises.

Et chaque bicycliste portait, en plus du poids de l'homme et de son arme, 40 kilos d'effets et de vivres! Malgré cette charge, les cyclistes parcoururent en une seule journée une distance de 115 kilomètres en 8 heures 25 minutes.

Le général Miles avait adjoint à la troupe une compagnie de tricycles d'artillerie montés par deux hommes. Sur l'arrière de la machine, pensant 55 kilos, étaient placés deux petits canons à tir rapide ne pesant pas plus de 30 kilos et 1.000 charges de poids à peu près égal.

Il n'est pas encore question de créer, chez nous, des artilleurs-cyclistes, ni même des compagnies cyclistes autonomes, indépendantes des autres armes; mais simplement d'adjointe à la cavalerie une troupe de fantassins extromobiles — que l'on a déjà surnommés les « fusils volants » — et capable de se souder à elle et de l'accompagner partout, pour lui prêter l'appui de son feu.

ROUBAIX

Socialistes... mais fumistes. — Lessocialistes sont très étonnants. Leurs procédés de discussion sont toujours les mêmes. Ils croient nuire à leurs adversaires en leur imputant des paroles qu'il n'ont jamais prononcées, et des faits qu'ils n'ont jamais accomplis.

C'est ce qui vient de se produire cette semaine à Roubaix. Quelques imbéciles ont cru jouer un mauvais tour à M. Eugène

Motte, en apposant sur les murs de la ville des placards avec un en-tête imprimé en caractères très apparents: *Traître*.

Dans ce placard, nos farceurs disent que M. Motte « a voté contre la suppression des amoniers dans les écoles militaires; contre la laïcisation des hôpitaux militaires; contre l'amendement tendant à la suppression des 28 jours, et contre un autre amendement tendant à la réduction de la période d'exercice de 28 à 20 jours. »

Nous n'avons pas la profession de foi de M. Motte sous les yeux, et nous ne nous donnerons même pas la peine de la rechercher, car nous sommes absolument convaincus qu'il n'a pris aucun engagement dans le sens indiqué par les auteurs du placard en question.

M. Motte est un homme sérieux qui sait ce que parler veut dire; et, contrairement à ce que se passe dans le parti socialiste, il ne promet jamais plus qu'il ne peut tenir.

Avant de se servir de mots, dont ils ne paraissent pas comprendre la signification, les bavards de cabarets feraient beaucoup mieux de demander au socialiste Millerand, pourquoi il se conduisait au ministère comme un bourgeois repu, après avoir tonné si longtemps contre le capitalisme; ils feraient bien également de demander au socialiste anti-clérical Jaurès, pourquoi il fait venir de l'eau du Jourdain pour baptiser ses enfants, l'eau bénite de France ne lui paraissant pas suffisamment sainte et pure pour ondoyer ses suffragants.

Du moins, ces faits sont patents, éclatants, tandis que ceux reprochés par nos polichinelles à M. Motte sont grotesques. C'est une simple habileté de leur part...

La suppression de l'octroi. — L'embarras de la municipalité est de plus en plus grand. Malgré le délai de trois mois, accordé par les Chambres, à la ville de Roubaix, pour permettre à M. Carrette de trouver les six cents et quelque mille francs qui lui manquent pour boucler son budget, par suite du dégrèvement des boissons hygiéniques, ce laps de temps paraît devoir être insuffisant.

A la mairie, on ne sait où donner de la tête. Chacun apporte son idée; personne ne s'entend.

Les plus incorrigibles des socialistes disent: « Il faut frapper sur le riche! »

M. Carrette leur répond: « Mais nous l'avons fait, et cela ne suffit pas! »

— Frappez encore!

— Comment!

— Ah, cela ne nous regarde pas! c'est votre affaire!

M. Carrette commence à se rendre compte qu'il est plus difficile de faire de la bonne administration que de pérorer dans les estaminets; il s'aperçoit en fin de compte que si l'on frappe à coups redoublés sur le capital, le travail s'en ressent nécessairement et que la misère est la conséquence inévitable de l'épuisement des forces industrielles et commerciales.

Néanmoins, la folie des députés radicaux, l'a mis personnellement dans une situation difficile, et il ne sait, malgré les lumières de M. Chabrouillard, comment se tirer d'affaire.

Nous avons annoncé, il y a huit jours, qu'il en était réduit à faire appel à la bonne volonté des membres de la minorité du conseil municipal, espérant que nos amis politiques auraient la netteté de lui prêter leur concours.

Assurément, la minorité ne saurait se désintéresser complètement d'une question aussi importante que la suppression absolue de l'octroi; néanmoins, ils n'ont pas à intervenir pour sauver un maire socialiste que ses amis de la Chambre ont mis dans l'embarras.

C'est ce que lui a laissé entendre M. Gilbert Sayet, dans une lettre qu'il a adressée à M. le maire de Roubaix en réponse à une demande de ce dernier.

M. Sayet a déclaré que « les membres de la minorité sont tout disposés à souscrire à la suppression de l'octroi, si leur leur est démontré que cette suppression peut se réaliser, dans un esprit de justice et au profit du plus grand nombre; mais qu'ils en resteront les adversaires résolus tant qu'on aura à substituer aux taxes existantes, que des taxes d'une autre nature qui, en faisant peser sans compensation, sur nos concitoyens riches et petits, des charges écrasantes, seraient susceptibles de nuire à la prospérité de Roubaix. »

L'honorable conseiller ne pouvait mieux dire. Le loi de 1897 est absurde, idiote; il est nécessaire que les conseils municipaux se réorganisent pour la faire réformer.

C'est une de ces lois, comme il s'en vote tant chaque année, sous l'influence des passions politiques du moment, qui ne sont pas travaillées et qui finalement disparaissent comme illes sont venues, après quelques mois d'expérience.

A propos de la Police. — Quoique nous ne soyons pas un journal d'informations, nous croyons devoir donner le résultat des opérations du service de la sûreté à Roubaix pendant les années 1899 et 1900.

Table with 3 columns: Année, 1899, Année, 1900. Rows include Mandats d'arrêt, Extraits de jugement, Extraditions, Contraintes par corps, Guet-apens, vol et vagabondage spécial, Mendicité en réclusion, Flagrant délit de vol qualifié, Flagrant délit de vol Escroquerie ou honnêtement, Infraction à des arrêtés d'expulsion, Vagabondage, Interdiction de séjour, Total, 241, 315.

Dans l'intérêt général, il serait préférable de passer sous silence les crimes et délits, et les arrestations qui s'en suivent.

La police de sûreté, en effet, a une mission des plus délicates à remplir, et il est parfois dangereux de parler trop ouvertement de ses procédés d'investigation et même des résultats qu'elle obtient, car cela autorise à faire un porelle entre les succès et les insuccès des agents.

Il en est de la sûreté, comme du service des renseignements militaires; elle doit agir discrètement et, seuls, la Préfecture et le Parquet devraient être au courant des opérations.

Nous avons pris le parti de garder le silence le plus absolu sur ces questions d'ordre public, convaincus que ce n'est pas la presse qui peut contribuer à donner de la renommée à un agent quelcon-

que, mais seulement les services qu'il rend, lorsque ces services sont sérieux et appréciés par ses chefs directs.

Si l'agent fait son devoir, il sera toujours récompensé; dans le cas contraire il restera dans le rang.

Mais, nous constatons avec peine que nos confrères ne gardent pas tous la même discrétion. De là, des polémiques regrettables qui, lo cas échéant, pourraient nuire au service de la sûreté elle-même.

Escamotage. — L'Égalité public dans son numéro du 5 janvier, sous la rubrique générale « Les Œuvres Socialistes » le chiffre des services rendus à la population pendant l'année 1900, par l'établissement des bains de la rue de Rome, et par la Maternité Boucaux.

Nous ne savons si c'est avec intention, mais ces deux comptes rendus se suivent ainsi l'un au dessous de l'autre, ont l'air d'aller ensemble.

Est-ce que par hasard l'Égalité aurait le toupet de mettre l'établissement du boulevard de Cambrai au nombre des prétendues « œuvres socialistes »?

C'est cela qui serait drôle, car nous que l'administration de l'assistance publique de Paris dont dépend la maternité Boucaux, a sollicité à plusieurs reprises des subsides de la part de la municipalité de Roubaix qui a toujours refusé, précisément parce qu'elle y voyait une œuvre éminemment patronale.

Nous n'avons jamais entendu dire en effet, que feu MM Boucaux ait eu dans sa vie le moindre penchant pour les doctrines de Karl Marx.

Comme aux lecteurs de l'Égalité on en a déjà fait avaler de bien plus fortes, attendons nous, à la prochaine période électorale, à voir figurer côte à côte les photographies de la maternité Boucaux et du nouvel hôpital de création toute électorale, en dessous de ce mensonge « Les œuvres socialistes ».

CROIX

L'Égalité a reproduit cette semaine, un article dans lequel on semble accuser les honorables membres du bureau de bienfaisance de Croix, d'avoir supprimé des secours à de vrais besogneux, au profit de certains individus qui auraient rendu des services à l'U. S. et P. de Croix.

Comme toujours, la feuille socialiste n'apporte aucun fait, aucun nom à l'appui des choses qu'elle avance si imprudemment. Ce journal s'est déjà retiré cependant d'assez cuisants démentis au sujet de plusieurs affaires retentissantes, mais il est incorrigible. Passons.

L'étrange correspondant de l'Égalité, est certainement atteint d'une myopie intellectuelle très grave, car, pour baser ses insinuations contre d'honorables citoyens, il déclare avoir recueilli les « déclarations entrecoupées de hoquets d'un ouvrier ivre ».

Voilà tout ce que ce tartufe a dans son sac. Nous le mettons une fois pour toutes au défi de produire aucun nom d'individu ayant touché indûment des secours, et à qui il est possible que nous démontrions que nous nous sommes trompés, nous n'avons aucun secret à cacher à l'U. S. et P. de Croix. Tout le monde ne pourrait pas en dire autant.

Mais voyez comme ces farceurs sont imprudents ils attaquent leurs adversaires politiques sans rien en raison, et voici que leurs accusations stupides leurs retombent sur le nez.

Lisez ce fragment d'un article sur la Misère, de M. Siauve Evesuy, (un pur celui-là hein!) dans l'Égalité du 9 janvier 1901:

« En attendant, le devoir de ceux qui détiennent des charges publiques est de faire, qu'entour d'eux, il n'y ait pas un seul homme, une seule femme, un seul enfant, un seul ménage qui souffre de rigueurs de la saison. »

Or, précisément à Croix, c'est la municipalité socialiste qui s'est toujours refusée à accorder au Bureau de Bienfaisance les subsides qui lui étaient indispensables.

Ainsi, l'année dernière, l'assistance publique de Croix avait sollicité une somme de 2.000 francs, et nos édiles collectivistes n'ont voulu accorder qu'une somme de 500 francs. Par ce fait, l'administration s'est vue forcée de supprimer une distribution de couvertures pour l'hiver, qui nécessitait une dépense de 600 francs, et cela pour pouvoir continuer les distributions de pain.

Par contre, les conseillers municipaux de la majorité s'étaient libéralement octroyés une somme de 15 francs chacun, pour être employés à... faire un petit voyage à la mer. Oui, ces messieurs n'avaient pas d'argent à donner aux malheureux, mais ils en trouvaient pour aller visiter le sanatorium de St-Pol, sous prétexte « de se rendre compte de quelle façon les enfants y étaient soignés. »

Tas de farceurs!

Heureusement, M. le Préfet du Nord a rappelé ces ânes au sentiment de leur insuffisance, et dans une lettre que Desbarbierus confus et très gêné, a dû lire au séant du conseil municipal, M. le Préfet déclarait que « les ressources de la commune n'étant pas suffisantes pour venir en aide aux pauvres, il ne pouvait autoriser aucun prélèvement de cette nature sur le budget municipal, et que d'ailleurs, il ne reconnaissait pas aux conseillers municipaux socialistes de Croix, les connaissances suffisantes pour accomplir une mission semblable dans un sanatorium. »

Pendant cette lecture, tous ces faux amis du peuple auraient voulu être à cent pieds sous terre, et ils ne savaient quelle contenance prendre.

Aujourd'hui, qu'un imbécile bafouille dans l'Égalité de nouvelles accusations contre les seuls amis des pauvres, il est bon de rappeler ces petites histoires.

Il est vrai que depuis longtemps la population honnête de Croix est fixée sur la valeur des individus qui sont à la mairie.

Alors.....

Un smnistié

Un certain brésilien, échappé du Brésil Et recouru à Croix pour lui faire sin perail A profité de l'occasion

Que l'air de Croix ch'tot Florimond 'Pou s'faire' bombardier secrétaire De la mairie... et v'la l'affaire!

Y n'etot pas siôt in plache Qui faijot déjà du touaiche Y n'etot qu'il qui faijot bin Les aut's ch'tot tout zinnochints Jusqu'à là y n'a rin à dire

Mais l'brésilien y a fait pié! Un' beif' vos in pleine réunion Y s'a permis des réflexions A l'adresse d'un des conseillers Un des représentants du Crèche, Mais s'ti chi qui n'vint pas du bouvy Et qui n'est pos sot et pos aourd

A fait crier tout Brésilien A comparé devant les gins Qui s'iech'tent au correctiounelle Pou l'raécouter les orelles Et li rappeller à c'secrétaire

Qu'in réunion y a l'drot... de s'teire Aussi, cha n'etot pas éte long Et t'ros a'dévin obin un mos d'prijon D'vot't'a' donné tambour battant

Au Brésilien, meis v'la l'chiendiant! L'Président au courant d'affaire A dit: Messieurs la chose est claire, C'est coupable, c'est entendu,

Mais un évènement imprévu M'empêche de le condamner Car l'Amnistie vient d'être votée. Naturel'mint li y in profite

Et l'brésilien peut cri: tchite — Cha n'f'oit rin, y a eu les tronniea Et n'est pos près d'orqueminchi — Mais, un qui n'a-ra pas emnistié Mais au contris' bin condamné C'et Monsi l'mair' de l'vill' de Croix L'un d'ces jours j'vous direi pouquo In atindint, y fait du bars

Mais y porrot bin être behars — In v'la s'ezco c' l'emoine chi, J'vous la soulaitte et j'aigue

CHIEMI.

WASQUEHAL

Rodomontades. — Les « hommes libres! » de Wasquehal qui avaient appelé le prétendu Travailleur à la rescousse, après avoir annoncé qu'ils allaient nous réduire en chair à patée, sont redevenus subitement muets comme des carpes.

Est-ce que les « hommes libres! » auraient peur? Est-ce que le prétendu Travailleur serait déjà fatigué?

Il nous est permis de le supposer, en tout cas, attendons!

Ligne Française du coin de terre et du foyer. — Œuvre des jardins ouvriers, section de Wasquehal. — Dans une étude célèbre, un homme universellement vénéral a dit: « Il importe que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveil et le développement autant que possible dans les masses populaires.... Que l'on stimule l'industrielle activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol et l'on verra ac combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère, et s'opérer le rapprochement des deux classes. »

S'inspirant de ces sages paroles, un comité s'est formé à Wasquehal, dans le but de faciliter eux ouvriers la possession d'un terrain qui leur permettraient cultiver pendant leurs heures de loisir, sauf le dimanche bien entendu.

Le comité de Wasquehal annonce aux ouvriers des quartiers du Centre et du cimetière qui désiraient occuper un jardin qu'ils doivent s'adresser le plus tôt possible à MM. Henri Montaigne, Louis Lagache ou à son presbytère. Un nouveau terrain va être mis à leur disposition dans le quartier du Locry.

Quartiers de la Planchette-au-Riez, de l'Allumotte et du Capreau. — Les familles ouvrières des quartiers de la Planchette-au-Riez, de l'Allumotte et du Capreau qui désirent un jardin, peuvent donner leur nom à MM. Lormon, Baelen et Lacroix, conseillers municipaux de ces différents quartiers. Un terrain important rapproché des habitations ouvrières sera prochainement accordé aux ouvriers moyennant une légère redevance. Le comité.

Les anciens militaires de la Fraternelle. — Cette société, de plus en plus florissante, se trouvant à l'étroit dans son local de l'estaminet Guisnois, vient de transférer son siège chez M. Léon Destailleur-Queois, sur la place de Wasquehal. C'est là désormais qu'auront lieu toutes les réunions et que devront également être adressées communications intéressantes la société.

Commission cantonale de statistiques. — M. Savreux, instituteur en retraite à Wasquehal, est nommé membre de la commission cantonale de statistique.

PARIS & DÉPARTEMENTS

PARIS

En avant, Mars. — La plus vive émotion a régné dans les deux hémisphères, a la nouvelle lancée d'Amérique, que des Lueurs étranges avaient apparu sur la planète Mars.

Dans les campagnes, on y a vu un présage de la fin du monde, les savants de café ont affirmé sans sourcilier que les habitants de Mars, s'il en existe bien entendu, avaient inventé une télégraphie optique inconnue de nous, et qu'ils avaient voulu ainsi nous épater avec leur science astronomique.

comme les discussions s'éternisaient dans les journaux, sans aboutir, un de nos confrères de la République a publié cette bonate:

Les Martiens commencent à devenir encombrants. Il n'y en a plus que pour eux sur cette Terre. Il est même question de correspondre avec eux, ou tout au moins d'attirer leur attention au moyen de figures géométriques primitives, tracées sur des pampas d'une vaste étendue. Ces figures, suivant l'opinion des hommes de science, devraient être comprises par tous les êtres supérieurs organisés. Or, écoulez ceci:

Dernièrement, un astronome américain observait Mars au télescope. En principe, je blâme cette indiscretion. Il est du plus mauvais goût de s'occuper de ce que font les voisins, et jamais il ne m'arriva de contrôler, jumelle en main, les faits et gestes des locataires de la maison d'en face.

Donc l'astronome observait Mars. Ce vieillard aurait pu tout aussi bien observer Vénus, qui n'est pas une de nos planètes les moins brillantes et les moins sympathiques... mais il est chaste, sans doute, Jo dis: ce vieillard, car il n'a jamais pu me figurer un astronome autrement qu'avec de longs cheveux blancs, ou, ce qui revient au même, tout en étant le contraire, avec une calvitie sénile. Si je me trompe, tant mieux pour le Yankee. Enfin, vieux ou non, le Levricier d'outre-Océan concentrait toute son énergie visuelle sur une tranche de la planète Mars qui, généralement, est considérée comme une